

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **12 (1867)**

Heft (6): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

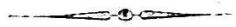
le métal coule dans le moule ; de cette façon le métal se refroidit du dedans au dehors, la cristallisation et le refroidissement s'opèrent graduellement et le métal prend ainsi une beaucoup plus grande élasticité qu'avec le coulage plein. On peut retarder même au besoin le refroidissement des couches extérieures. Ce coulage à la Rodman a été surtout employé pour les pièces de position et de marine de gros calibres. Ces dernières doivent, dit-on, avoir autant de solidité que les canons Parrot, revêtus de leur armature extérieure.

(A suivre.)



Parmi les quelques *cours spéciaux* figurant dans le programme d'instruction de 1867, celui sur *les armes à feu portatives* mérite à tous égards une mention spéciale, la période de transition par laquelle passe actuellement l'armement de l'infanterie lui prêtant une opportunité égale à son intérêt. Ce cours, auquel une dizaine d'officiers de l'état-major d'artillerie ont pris part, a eu lieu à Aarau sous la direction de l'inspecteur-chef de l'arme, M. le colonel Herzog. Les principales branches d'étude furent : la métallurgie du fer et du plomb envisagée au point de vue de la fabrication des armes et des munitions, l'histoire du développement progressif de l'armement de l'infanterie, l'étude critique de l'armement actuel et des principaux types d'armes à l'essai, enfin la fabrication des armes et leur contrôle. Des exercices pratiques de tir avec les divers modèles d'armes, et de fréquentes visites à l'arsenal et dans les ateliers de fabrication de la société des armuriers de la Suisse centrale et occidentale complétèrent agréablement l'instruction théorique.

Nous ne serons que justes en constatant la manière distinguée dont le cours de métallurgie a été professé par M. le colonel Herzog, et en signalant également les connaissances étendues dont a fait preuve M. le capitaine de Mechel dans son enseignement sur les armes à feu, leur fabrication et leur contrôle.



La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Elle publie en supplément, une fois par mois, une **Revue des Armes spéciales**.

CONDITIONS D'ABONNEMENT : Pour la Suisse, franc de port, 7 fr. 50 c. par an ; 2 fr. par trimestre. Pour la France et l'Italie, franc de port, 10 fr. par an ; 3 fr. par trimestre. — Pour les autres Etats, franc de port, 15 fr. par an. — Numéros détachés : 40 centimes par numéro. — Remise aux libraires.

Les demandes d'abonnement pour l'étranger peuvent être adressées à M. TANERA, libraire-éditeur, rue de Savoie, 6, à Paris. Celles pour l'Italie à MM. BOCCA, frères, libraires de S. M., à Turin.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*.